

**Procès-verbal de la séance du mercredi 6 décembre 2023
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants**

<p align="center"><u>Étaient présents</u></p> <p>Sonia Dandurand Isabelle Lefebvre Jonathan Poissant Mélissa Lavoie Jacinthe Cyr</p> <p>Nathalie Comeau Amélie Paquette Catherine Gignac Isabelle Boisvert</p> <p>Isabelle Monarque</p> <p align="center"><u>Étaient absents</u></p> <p>Lyne Bruneau Chantal Millier Giscar Feuting</p> <p align="center"><u>Public</u></p> <p>Annie Robidoux</p> <p align="center"><u>Prochaine rencontre</u></p> <p>7 février 2023</p>	<p align="center"><u>Avis de convocation</u></p> <p align="center">Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le mercredi 6 décembre 2023 à 18h00 au salon du personnel</p> <p align="center">Procès-Verbal</p>
	<p>1. Ouverture de la séance</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>2. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 novembre 2023</p> <p>2.1 Suivi au procès-verbal</p> <p>3. Parole au public</p> <p>4. Adoption – approbation</p> <p>4.1 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (adoption) 4.2 Mode de vie – ajout directive ministérielle (approbation) 4.3 Activité Enchantons-nous (approbation)</p> <p>5. Dossiers courants</p> <p>5.1 Projet Éducatif 5.2 Fonds à destination spéciale</p> <p>6. Parole à la présidente 7. Parole au représentant au comité de parents 8. Parole aux enseignants 9. Parole à la technicienne au service de garde 10. Parole à la direction 11. Levée de l'assemblée</p> <p>Isabelle Monarque, Directrice Isabelle Lefebvre, présidente</p>

Présidente

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance</p> <p>La séance débute à 18 :11</p>
1.1		<p>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p>Nomination d'un(e) secrétaire</p> <p>Mme Jacinthe Cyr se propose.</p>
1.3	<p>152-CÉ 23-24-18</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Dandurand et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 6 décembre 2023.</p>
2.	<p>152-CÉ 23-24-19</p>	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2023</p> <p>Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité par courriel, il sera déposé sur le site de l'école.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Dandurand et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 novembre 2023.</p>
2.1		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Aucun suivi</p>
3.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun commentaire du public.</p>
4.		<p>Adoption – Approbation</p>
4.1	<p>152-CÉ 23-24-20</p>	<p>Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (adoption)</p> <p>Un ajout de mesures de prévention en lien avec la violence à caractère sexuel. La direction ainsi que l'équipe-école recevront une formation en lien avec ce sujet.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>Actuellement de l'information est disponible sur le site de l'école pour les parents et plusieurs informations sont à venir pour compléter certaines rubriques dans le plan de lutte.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par M. Jonathan Poissant et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le plan de lutte modifié avec l'ajout de mesures de prévention en lien avec la violence à caractère sexuel.</p>
4.2	152-CÉ 23-24-21	<p>Mode de vie – ajout directive ministérielle (approbation)</p> <p>Conformément à la directive ministérielle, à compter du 31 décembre 2023, il sera interdit aux élèves d'utiliser le cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels dans les locaux des écoles. Chaque établissement doit mettre en place les modalités avec le non-respect de cette interdiction. Ces modalités doivent faire partie des « règles de conduites et mesure de sécurité » approuvées par le conseil d'établissement, sur proposition de la direction, qui les aura élaborées avec la participation des membres du personnel (art.76LIP).</p> <p>SUR POPOSITION dûment faite par Mme Jacinthe Cyr et approuvé à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le mode de vie modifié avec l'ajout de la directive ministérielle.</p>
4.3	152-CÉ 23-24-22	<p>Activité Enchantons-nous (approbation)</p> <p>L'enseignante de musique, madame Valérie Gravel souhaite proposer aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année l'activité Enchantons-nous 2024 au coût de 50\$/ enfant, assumé par le parent, pour un maximum de 25 enfants. Cette activité est facultative et sur inscription seulement et se tiendra en avril 2024.</p> <p>SUR POPOSITION dûment faite par Mme Mélissa Lavoie et approuvé à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver l'activité Enchantons-nous 2024.</p>
5.		DOSSIERS COURANTS
5.1		<p>Plan d'action du Projet Éducatif 2023-2027 (information)</p> <p>Le plan d'action est en cours de réalisation et sera présenté lorsque complété.</p>
5.2		Fonds à destination spéciale (information)

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>Mme Monarque nous informe qu'une demande a été faite au CSSP pour la réalisation de plans pour une possibilité d'agrandir la cour du côté de la cour des petits, plusieurs points sont à vérifier comme l'abatage d'arbres, sécuriser l'espace et clôturer, ajouter des jeux ou des modules, maintenir un accès pour les autobus... Ceci pourrait permettre de favoriser les récréations extérieures simultanément pour tous les élèves puisque présentement la cour ne peut pas accueillir l'ensemble des élèves tant lors de la récréation en avant-midi qu'en après-midi. Madame Monarque consultera l'équipe et informera le CÉ pour les prochaines étapes.</p>
6.		<p>Parole à la présidente Mme Lefebvre souhaite de Joyeuses Fêtes à l'équipe-école.</p>
7.		<p>Parole au représentant au comité de parents M. Poissant nous informe que des formations viendront en 2024 pour les parents. Des recommandations ont été faites pour le calendrier scolaire 2024-2025.</p>
8.		<p>Parole aux enseignants En lien avec la grève, les enseignants ont des discussions entre eux pour tenter de maintenir les notions les plus importantes. Des activités pour les fêtes sont à venir pour les élèves.</p>
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde Abs</p>
10.		<p>Parole à la direction Le mois de décembre est écourté étant donné les journées de grève. Des activités sont prévues à la dernière semaine avant le congé des fêtes. La direction remercie les parents de s'être présentés à 18h00 exceptionnellement.</p>
11.	<p>152-CÉ 23-24-23</p>	<p>Levée de l'assemblée : 18h 59 Proposé par Mme Nathalie Comeau</p>